

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice..... 15
Présents..... 10
Votants..... 15
Procurations..... 5

Date de la convocation : 30/01/2023EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le 3 février à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
Sous la présidence de Monsieur VIDAL Claude, maire

PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA
Anne-Marie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs DRIGOUT Jean-Luc,
REFREGERS Claude, VERGUES Michel, VIALA Daniel, VIDAL Claude,

PROCURATIONS : Monsieur ASSIE Allan a donné procuration à Madame
VIALA Régine, Monsieur VIDAL Didier a donné procuration à Monsieur
REFREGERS Claude, Monsieur DAUMAS Jean-Michel a donné procuration à
Monsieur VIDAL Claude, Monsieur QUATREFAGES Damien a donné
procuration à Monsieur DRIGOUT Jean-Luc, Madame MASSON Aurélie a donné
procuration à Monsieur VERGUES Michel.

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour
remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SECRETARE AUXILIAIRE DE SEANCE : Madame GUIRAUD Delphine,
secrétaire de mairie, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

SEANCE N° 2

DELIBERATION N° 17

DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION DE FINANCES LOCALES

Vu les élections municipales du 8 janvier 2023,

Considérant qu'il y a lieu de désigner les membres de la commission finances locales qui auront pour mission
de suivre financièrement la réalisation des différents projets communaux ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

Décide à 15 voix pour

- DE DÉSIGNER comme membres de la commission finances communales :
- o Claude VIDAL 1 route de Trèves 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL
 - o Claude REFREGERS route du Viala 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL
 - o Aurélie MASSON La Loubière 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL
 - o Jean-Michel DAUMAS La Loubière 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL
 - o Damien QUATREFAGES 36 rue de la coutellerie 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL
 - o Allan ASSIE 13 rue de la coutellerie 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents et représentés*

*Le maire
Claude VIDAL
Acte dématérialisé*

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le n 9 FEV. 2023
10 FEV. 2023
- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Toulouse, 88, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter
de la présente publication en préfecture
ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante :
<http://www.toulouse.fr>